



## Les sanglots longs de l'automne...



**A** l'image du climat, la situation économique agricole de cet automne est dominée par une certaine morosité.

Les conditions climatiques contrastées des trois derniers mois ont fortement perturbé les récoltes des cultures de printemps, ainsi que les vendanges, et ce malgré quelques fenêtres de beau temps. Ces aléas climatiques, et leurs conséquences sur les niveaux quantitatifs et qualitatifs des rendements, ont donc un impact sur le cours des produits agricoles. L'abandon progressif des mécanismes de régulation de certains marchés agricoles au sein de l'Union européenne soumet les filières et les exploitations à cette volatilité des prix qui est de plus en plus prégnante depuis 2006.

En effet, les marchés agricoles sont un ensemble de marchés très différents les uns des autres, mais qui ont en commun d'être structurellement instables, car la très faible élasticité de la demande (s'alimenter est vital) induit que de faibles variations dans l'offre vont produire des fluctuations de prix de bien plus grande ampleur (loi de King).

Ainsi, la morosité globale cache une très grande diversité de situations entre les filières agricoles et plus encore entre les exploitations. Les producteurs qui ont réussi à profiter des fenêtres de beau temps, qui ont maîtrisé les attaques de maladie, et qui ont su gérer leur ventes (marché à terme, contrats,...) au bon moment, bénéficient de prix élevés pour une pro-

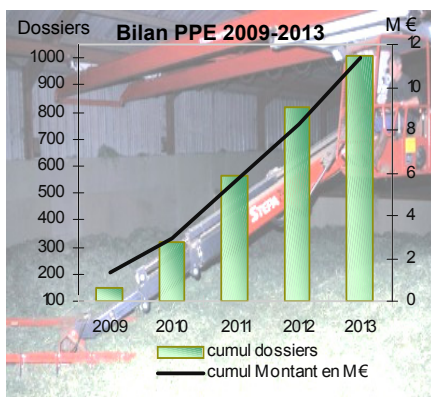
duction satisfaisante. En revanche, les erreurs techniques ou d'organisation du travail, une stratégie commerciale inadaptée, ont été sanctionnées par des rendements ou des prix décevants. Plus que jamais, le métier d'agriculteur requiert des compétences non seulement techniques et agronomiques mais également en gestion économique et financière, voire en analyse stratégique de commercialisation de la production.

Si l'année 2013 semble se clore dans la grisaille pour l'agriculture, un certain nombre d'indicateurs macroéconomiques - rebond de l'activité dans la zone euro (+0,3 % au 4<sup>e</sup> trimestre), progression modérée des exportations françaises (+1,3 % par trimestre), évolution favo-

nable de la parité euro/dollar (<1,35 €), hausse du pouvoir d'achat des ménages (+0,5 % en 2013) - laissent entrevoir une éclaircie, même si la situation reste fragile.

Enfin, cette fin d'année est particulièrement marquée par les négociations en cours pour dessiner le cadre français de mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC), pour la programmation 2014-2020. Cette nouvelle PAC s'inscrit dans la poursuite du rééquilibrage des soutiens financiers vers les filières d'élevage et les exploitations créatrices d'emplois à l'unité de production. Le renouvellement des générations reste une priorité nationale et l'installation de jeunes agriculteurs sera également financée dans le cadre du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC.

Vincent Darmuzey - SRISSET



## 1 000 Plans de Performance Energétique (PPE)

C'est le nombre de dossiers programmés en Midi-Pyrénées dans le cadre du PPE des entreprises agricoles sur la période 2009-2013 avec un montant d'aide publique de plus de 11,4 million d'euros, grâce aux soutiens de l'Europe (40%), du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (40 %) et du conseil régional (20 %).

En Midi-Pyrénées, la filière élevage est la grande bénéficiaire des aides PPE avec 4 départements principaux consommateurs (L'Aveyron, Lot, Gers et Tarn). La filière bovine a ainsi bénéficiée d'équipements pour améliorer l'efficacité énergétique sur le bloc de traite ou d'investissements dans un système de séchage en grange des fourrages. Dans le secteur des volailles, les investissements ont porté davantage sur l'isolation des bâtiments, les échangeurs thermiques et les systèmes de régulation des ventilations.

L'accès au dispositif est conditionné à la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'exploitation, qui d'abord évalue les consommations énergétiques directes et indirectes, les émissions de gaz à effet de serre et ensuite définit un plan d'amélioration.

Anne Catlow, Valérie Martel SRDDTR

# Production céréalière en baisse

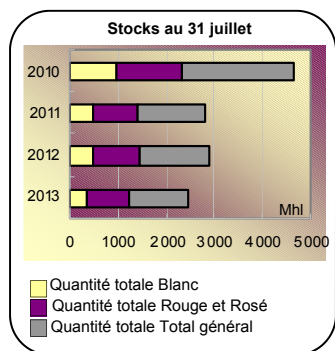
La collecte de la nouvelle campagne de céréales se situe dans un contexte très différent de la précédente : baisse générale des cours et récolte mondiale en hausse pour blé et maïs. Les ventes à l'export ont démarré dans un marché très concurrentiel pour la France et Midi-Pyrénées

## Viticulture : Récolte et stocks en baisse

Les vendanges ont démarré avec un retard de deux à trois semaines, même si, sur la fin de campagne, de fortes attaques parasitaires (foyers de botrytis et de vers de la grappe) ont précipité les récoltes. Le potentiel de rendement a été affaibli par des conditions très humides au moment de la floraison entraînant beaucoup de coulure et de millerandage. Les variétés les plus précoces, type merlot, malbec ont été les plus affectées. Les épisodes orageux ont entraîné des dégâts importants sur les vignobles frontonnais, lotois, gaillacois et gersois dans une moindre mesure.

Les volumes régionaux pour 2013 sont évalués à 2,05 millions d'hectolitres (1,1 millions d'hectolitres en blanc et 0,8 million en rouge), en baisse de 15 % par rapport à 2012. Dans la majorité des cas un enrichissement des vins, pour compenser le manque de maturité alcoolique, s'est avéré nécessaire et a été réalisé pour toutes les catégories de vin ayant bénéficié d'une autorisation préfectorale pour la récolte 2013. Cette récolte arrive dans un contexte de forte diminution des stocks : près de 47 % par rapport à 2010 et d'une bonne tenue des contrats vrac à l'automne 2013 et d'un marché mondial porteur.

Virginie Juvenel - SRISET  
Véronique Rabaud - SREFA

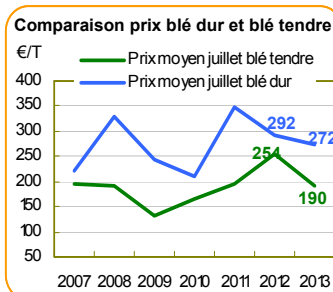


Source : DGDDI

En Midi-Pyrénées, la production de blé tendre 2013 serait en retrait de près de 4 % par rapport à la récolte record de 2012, mais resterait dans la moyenne quinquennale. Les baisses de rendements de près de 5 qx/ha, par rapport à 2012 sont compensées en partie par la forte évolution des surfaces (+9 %). Avec 272 000 ha, elles atteignent leur plus haut niveau depuis 10 ans. La production régionale de maïs grain baisserait principalement sous l'effet d'une diminution des rendements liée aux implantations délicates et changement de précocité des variétés. La production mondiale de blé est estimée en hausse de 6 % par rapport à 2012 et l'excédent de production constituerait le stock mondial de blé. Celle de maïs a été corrigée à la hausse dans la perspective de très bonnes récoltes aux Etats-Unis et en Russie. Ces perspectives positives ont entraîné une baisse généralisée des cours céréaliers depuis juillet. Les prix payés aux producteurs en août 2013 sont de 164 euros la tonne, soit moins 35 euros/tonne par rapport à juin 2012 pour le blé tendre et de 148 euros la tonne pour le maïs soit moins 44 euros/tonne par rapport à juin 2012.

Cette baisse, est moins marquée pour le blé dur : 235 euros la tonne, soit

moins 7 euros/tonne par rapport à juin 2012.



Source : FranceAgriMer

Dans un contexte de prix dégradés, et de concurrence internationale très dure, les agriculteurs de Midi-Pyrénées, ont tendance à conserver leur récolte. En ce début de campagne, près de 260 000 tonnes sont mis en dépôts en août 2013, ce niveau était de 290 000 tonnes en 2008. Les stocks à la ferme de la campagne 2012/13 ont été plus faibles qu'en 2011/12 du fait des bons prix de vente.

Les exportations européennes ont démarré à un niveau élevé depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Selon FranceAgriMer, les exportations françaises de blé tendre vers les pays tiers devraient retrouver en 2013/14 un niveau élevé. Malgré les problèmes de qualité sur la récolte de blé tendre (une partie des blés meuniers devra passer en blés fourragers du fait du trop faible taux de protéines), Midi-Pyrénées devrait profiter d'opportunités de ventes sur les pays tiers. La nouvelle récolte de maïs

arrive sur un marché international et européen excédentaire, peu favorable à un raffermissement des cours. En Midi-Pyrénées, la perspective d'une récolte moindre de maïs, avec des coûts de séchage plus élevés qu'une année normale va peser sur la rentabilité de cette culture. Le niveau des prix dans les prochains mois, va être déterminant pour les revenus des irrigants.

## Difficultés de commercialisation du blé dur

Ces difficultés de commercialisation du blé dur sont récurrentes, liées en partie aux problèmes de qualité (mitadinage). La qualité de la récolte 2013 est en retrait par rapport à 2012 : taux de protéines et taux de grains vitreux inférieurs à la moyenne quinquennale dans les 4 bassins de production. Le taux de grains mouchetés se dégrade dans l'ouest et le Sud-ouest. Pour la nouvelle campagne 2013/14, la baisse du prix du blé dur, moins forte que celle du blé tendre, permet à cette culture de redevenir plus rémunératrice pour les agriculteurs de Midi-Pyrénées. Les stocks à la ferme sont de 9 000 tonnes en juin 2013, ils étaient de 22 000 tonnes en juin 2012. La baisse des mises en dépôts entre juillet et août 2013 et la progression des stocks chez les collecteurs, illustrent un marché peu dynamique.

Delphine Boudes - SREFA  
Virginie Juvenel - SRISET

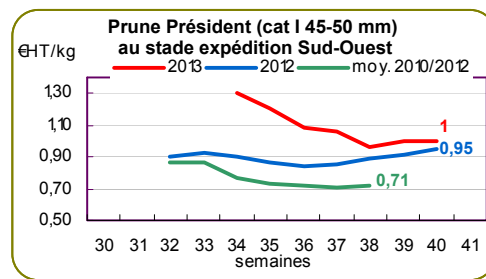
## Prune : bilan de commercialisation positif

Malgré un retard du calendrier de production dû aux températures fraîches du printemps, la prune a bénéficié de prix bien orientés durant toute la saison. Ces hausses de prix sont exceptionnelles, rapportées à la moyenne triennale 2010-2012, soit +147 % pour Président, 110 % pour Reine Claude dorée et 141 % pour Reine Claude Bavay. La météorologie de l'été a stimulé la consommation de fruits. Sur les marchés, l'offre et la demande s'équilibrent face à

l'éventail des variétés et une qualité des lots qui s'améliore. En fin de saison, la demande s'est heurtée à une offre parfois réduite contribuant ainsi au maintien des cours. La concurrence traditionnelle des produits venus d'Espagne et d'Italie a été inexistante tant ces pays ont peine à répondre à leur demande intérieure. Hormis les secteurs du

Tarn-et-Garonne touchés par la grêle, 2013 est à considérer comme une bonne année pour les producteurs de prune.

Jean-Pierre Portet - SRISET  
Sandrine Laporte - SRISET



Source : FranceAgriMer

# Viande bovine : Equilibre offre demande fragile

**Les cotations des principales catégories de bovins : vache de réforme « O » et veau de boucherie en 2013 se sont maintenues en hausse par rapport à 2012 jusqu'en septembre. A contrario celles des jeunes bovins sont globalement reconduites en baisse par rapport à 2012.**

## Baisse des cours des vaches

De janvier à septembre 2013, les abattages totaux de bovins sont en retrait de 4 % par rapport à 2012 et ceux des vaches de 7 %. A contrario, les abattages de mâles sont supérieurs à 2012, bénéficiant de la réduction de l'offre de vaches. En Midi-Pyrénées, la baisse des disponibilités suit la tendance nationale dans les mêmes niveaux.

La pénurie de vaches sur le marché français liée à la moindre disponibilité de vaches de réforme du troupeau laitier tire les prix à la hausse de toutes les catégories de gros bovins.

En octobre 2013 le cours moyen des vaches s'infléchit en forte baisse (moins 0,20€/kg) passant ainsi au dessous du niveau élevé de 2012. Sur les marchés en vif nationaux et de Midi-Pyrénées, l'offre de génisses plus abondante en septembre maintient les prix orientés à la baisse. Le contexte laitier favorable pourrait inciter les éleveurs à maintenir leur cheptel et retarder la mise en réforme des laitières favorisant ainsi la hausse des cours des bovins allaitant. En effet, les apports d'animaux à abattre dépendent du niveau de prix du lait. En fonction de ce dernier mais aussi de la disponibilité du fourrage et du coût des aliments pour le bétail, les éleveurs peuvent faire abattre plus ou moins rapidement les animaux.

Christian Fabregue - SRISET

## Prix du veau supérieurs à 2012 :

De janvier à septembre 2013, les abattages de veaux de boucherie sont en retrait dans les 2 bassins d'abattages de veaux : moins 6,3 % pour Midi-Pyrénées et moins 3,5 % au niveau national. Face à la baisse de consommation de veaux de boucherie, le repli des mises en engraissement contribue, depuis 2013, au maintien des prix supérieurs à 2012. En

octobre 2013, les cours atteignent 7,4 €/kg en hausse de 1,5 % par rapport à octobre 2012.

Encouragés par l'opération promotionnelle Festival du Veau, les abattages progressent de 2 % en septembre 2013/septembre 2012. La baisse de production de veau d'origine France est partiellement compensée par des importations de viande de veau néerlandaises.

## Reprise des exportations de broutards en septembre

L'année 2013 est atypique sur le marché des broutards : cours et disponibilités en baisse depuis plusieurs mois désorganisent le marché.

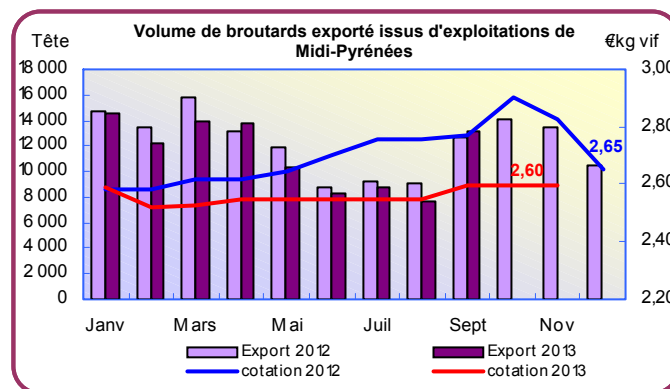
La diminution des naissances, sur la période avril-juillet 2012 comparativement à 2011, mais également la demande des engraisseurs français, sont les principales causes de ces moindres disponibilités en broutards.

En Midi-Pyrénées, le volume des exportations de broutards en cumul sur les neuf premiers mois de l'année est en retrait de plus de 5 % par rapport à 2012 à la même période. Toutefois le marché semble avoir repris des couleurs, depuis septembre : les volumes exportés sont supérieurs de près de 3 % / septembre 2012 : les ventes de bovins mâles de plus de 300 kg vers l'Italie progressent. Les cours des broutards mâles sont globalement reconduits depuis le début de l'année. Ils se maintiennent sur octobre mais sont toujours en retrait de 6 à 8 % par rapport à octobre 2012. Les perspectives globales sur le marché des broutards sont bonnes : le retour d'un niveau de prix proche de celui de 2012 en fin d'année ainsi que la baisse du prix des céréales encouragent les mises en engraissement.

## Evolution des effectifs dans les abattoirs de Midi-Pyrénées sur les neuf premiers mois de l'année civile pour la filière bovine

Effectifs en millier de têtes	2011 au 1 <sup>er</sup> octobre		2012 au 1 <sup>er</sup> octobre évolution 2012/2011 (%)			2013 au 1 <sup>er</sup> octobre et évolution 2013/2012 (%)				
	France métrop.	Midi-Py.	France métrop.	évol. (%)	Midi-Py.	évol. (%)	France métrop.	évol. (%)	Midi-Py.	évol. (%)
<b>Total bovins</b>	3 848	275	3 623	-5,8	261	-5,1	3 493	-3,6	249	-4,6
<b>Veaux (8 mois ou moins)</b>	1 076	99	1 026	-4,6	96	-3,0	990	-3,5	90	-6,3
<b>Jeunes bovins (8 à 12 mois)</b>	91	35	82	-9,9	37	5,7	93	13,4	37	0,8
<b>Bovins de plus de 12 mois</b>	2 681	141	2 515	-6,2	128	-9,2	2 410	-4,2	122	-5,0

Source : SSP - Abattage



Sources : Agreste – BDNI/export FranceAgriMer/cotation

## Conférence Bassin laitier Sud-ouest

**Henri-Michel COMET**, préfet coordonnateur du bassin laitier, a réuni la conférence du bassin le 11 octobre dernier. Deux points du bilan annuel ont principalement été examinés : le plan stratégique du bassin laitier Sud-ouest et l'attribution des quotas laitiers.

Un point d'étape sur le plan stratégique du bassin laitier a été présenté par les professionnels. Ils ont réaffirmé leur engagement pour une consolidation de la filière laitière dans le sud-ouest afin de conserver une dynamique de production et de transformation en lien avec les territoires. La conférence a procédé à l'attribution individuelle des quotas laitiers à titre gratuit pour la campagne 2013-2014 : 84 millions de litres dont près de 6 millions affectés aux « jeunes agriculteurs » et 1,3 million de litres dédiés aux « petits producteurs » permettent de satisfaire la totalité des demandes. Enfin, les demandes d'aide à la cessation d'activité laitière (ACAL) pour cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles des exploitations ont été examinées et considérées comme prioritaires.

Delphine Boudes - SREFA

## Focus : En 2015 : Réorientation des aides PAC

L'accord européen du 26 juin 2013 fixe les grandes orientations de la PAC pour la période 2014-2020. Depuis trois mois, le gouvernement élabore les modalités de son application en concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles agricoles et des représentants de la société civile. Les conclusions sont attendues pour la fin de l'année 2013. Si dans l'ensemble, l'architecture globale de la PAC reposant sur deux piliers ne change pas, la réforme introduit des évolutions dont les objectifs visent à **rééquilibrer les aides découplées entre les exploitations, à renforcer les soutiens à l'élevage et à soutenir l'installation des jeunes agriculteurs**. A partir de 2015, une **redistribution des aides découplées** interviendra. Les droits à paiement unique (DPU) du 1<sup>er</sup> pilier seront remplacés par trois nouvelles aides découplées : le droit à paiement de base, le paiement vert et le paiement redistributif. Le **droit de paiement de base (DPB)** est le reliquat de l'enveloppe du 1<sup>er</sup> pilier, après avoir mis en place toutes les autres aides. Il pourrait représenter 47 % des aides en 2015 et tomber à 34 % en 2019. le **paiement vert ou « verdissement »** des aides du 1<sup>er</sup> pilier représentera 30 % des aides directes. Il sera accordé sous condition d'avoir une diversité des cultures, de maintenir des prairies permanentes et des surfaces d'intérêt écologique. Les exploitations certifiées en agriculture biologique ou à haute valeur environnementale recevront automatiquement le paiement vert. Ces deux types de soutien seront utilisés pour satisfaire la l'objectif de convergence des aides entre Etats membres et au sein de ceux-ci. La convergence consiste à rééquilibrer le niveau des aides à la surface entre bénéficiaires. Elle s'appliquera en prenant en compte la valeur de référence de chaque agriculteur, soit 2014 pour établir le montant du nouveau DPB. Le taux de convergence a été fixé à 14 % par an sur la période 2015-2019. Pour les exploitants dont les aides convergeront à la baisse, la perte de valeur des droits (DPB et paiement vert) ne pourra excéder 30 % entre la valeur 2014 et la cible 2019. le **paiement redistributif** sera mis en œuvre sous forme de majoration des droits à paiement de base sur les 52 premiers hectares d'une exploitation. Ce paiement sera mis en place progressivement sur quatre ans. Il permettra une redistribution des aides en faveur des petites exploitations.

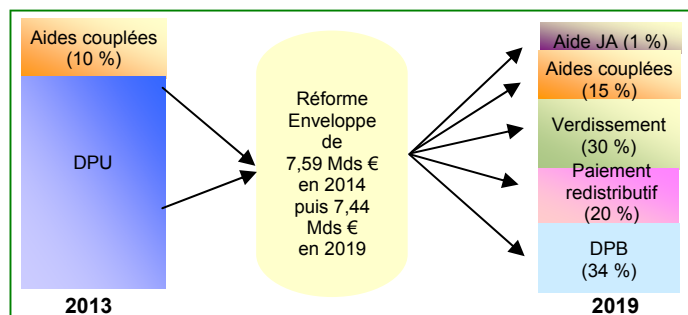
### Observatoire des filières agricoles

CERFRANCE Midi-Pyrénées et MSA ont présenté les premiers résultats de l'observatoire régional des exploitations agricoles (campagne 2013) de Midi-Pyrénées le 8 novembre. Créé en 2011 par la DRAAF, l'observatoire éclaire professionnels et acteurs publics sur la santé financière des exploitations et leur difficulté. Les premières analyses indiquent des résultats en baisse pour l'ensemble des filières agricoles de la région, hormis quelques productions régionales (pommes et prunes). Le climat peu favorable et la baisse du prix des céréales impactent fortement les résultats des exploitations de grandes cultures et par effet domino, des systèmes de polyculture intégrant céréales et viticulture. Pour la filière grandes cultures, la baisse de l'excédent brut d'exploitation (EBE) sera importante par rapport à 2012 mais plus ou moins marquée selon l'assolement et les baisses de rendements, En viticulture, la récolte 2013 est jugée

Le deuxième volet prévoit le **renforcement du soutien à l'élevage**. La France a choisi d'utiliser pleinement la possibilité de couplage des aides jusqu'à hauteur de 15 % de l'enveloppe des aides directes, dont 2 % serait consacrée à la production de protéagineux et 13 % qui seraient dédiée au soutien de l'élevage et à la création de nouvelles aides comme une prime à la vache laitière ou au bovin engraisé. Quelques cultures végétales spécifiques (blé dur, fruits et légumes...) pourraient également bénéficier d'une aide couplée.

En outre, les élevages bénéficieront d'une revalorisation de l'Indemnité Compensatrice de Handicaps Naturels (ICHN) et de la création de mesures agroenvironnementales pour les systèmes herbagers.

### Evolution des aides du 1<sup>er</sup> pilier suite à la réforme de la PAC



Source : DRAAF - SRISSET

La nouvelle PAC sera orientée **vers les jeunes agriculteurs qui bénéficieront d'une** majoration des droits à paiement de base pendant les 5 années qui suivent leur installation (JA). La France y consacra, 1 % de l'enveloppe des aides directes, soit 75 millions d'€. Ce « bonus » pour les jeunes sera complémentaire des soutiens à l'installation inscrits dans le second pilier. Au total, ce sont 100 M€ qui devraient être consacrés à l'installation chaque année.

La mise en œuvre de la réforme se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour 2014, les aides du premier pilier seront reconduites sur le modèle des aides versées en 2013. Pour le second pilier, un règlement de transition est en cours d'élaboration.

Vincent Darmuzey - SRISSET

faible. Pour cette filière, les simulations ne portent que sur les producteurs de « vrac » et les conséquences des mauvais résultats vont se répercuter en trésorerie en 2014. Les exploitations d'élevage et de polyculture-élevage ont des résultats en légère baisse. Les mauvais résultats des cultures sont partiellement compensés par la stabilité dans le secteur de l'élevage. Ces systèmes restent cependant à des niveaux d'EBE bas depuis plusieurs années consécutives, ce qui les fragilise. La filière lait a bénéficié d'une revalorisation du prix du lait mais dans le même temps les charges ont continué à augmenter. Les filières viande maintiennent leurs résultats par rapport à 2012 mais à un niveau d'EBE limité. La filière pommes et prunes de table est la seule à tirer son épingle du jeu avec de bons rendements et des prix corrects.

Delphine Boudes - SREFA

**Agreste**

La statistique agricole

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)

**FranceAgriMer**  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

[www.Rnm.franceagrimer.fr](http://www.Rnm.franceagrimer.fr)

**RNm**  
RÉSEAU  
DES NOUVELLES  
DES MARCHÉS



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale  
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE cedex  
Tél : 05 61 10 61 56  
Mél : [srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Pascal AUGIER  
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY  
Rédacteur en chef : Christian FABREGUE  
Rédaction : DRAAF  
Composition : Dany GAYRAUD  
Impression : SSP Toulouse  
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958-1475

Décembre 2013